

JOURNEE DE REFLEXION ORGANISEE PAR LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE TUNISIENNE ET LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

TUNIS, 14 SEPTEMBRE 2012

Sur le thème

« LIBERER LE POTENTIEL DE L'AFRIQUE DU NORD GRACE A L'INTEGRATION REGIONALE : DEFIS ET OPPORTUNITES »

*Communication de M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques- Royaume du Maroc*

1. REALITE DE L'UNION DU MAGHREB ARABE : UN PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE LENT ET ENCORE LOIN DES AMBITIONS INITIALES

Après 23 ans d'existence de l'Union du Maghreb Arabe, son bilan est à l'évidence très en deçà des aspirations qui ont présidé à l'établissement de cette union. Force est de constater, aujourd'hui, que le Maghreb figure parmi les régions les moins intégrées économiquement à l'échelle mondiale et ce, malgré les multiples complémentarités qui lient ses pays membres et la communauté de leur destin :

- Un commerce intra-régional se situant à peine à 3% des échanges globaux du Maghreb contre 20% pour l'Amérique latine, plus de 50% pour l'Asie et près de 70% pour l'Europe. Cela contraste avec la dynamique observée dans d'autres espaces régionaux du monde développé ou en émergence, où le voisinage a souvent permis de renforcer les liens de partenariat et de créer des zones de libre-échange presque naturelles.
- Des flux d'investissements intra-maghrébins presque dérisoires, en raison notamment de politiques économiques qui ne sont pas toujours convergentes.
- Une mobilité des personnes entravée, notamment, par la fermeture des frontières terrestres entre le Maroc et l'Algérie.



Les économies maghrébines entretiennent, en revanche, des liens économiques étroits avec l'Europe qui représente près des deux tiers du commerce extérieur du Maghreb (63% pour le Maroc, 64% pour l'Algérie, 72% pour la Tunisie) :

- L'Union Européenne représente 75% des exportations de la Tunisie. Elle est source de 90% des rapatriements des Tunisiens résidant à l'étranger, 83% des revenus touristiques et 73% des investissements directs étrangers.
- L'Union Européenne absorbe 60% des exportations marocaines. Elle intervient à concurrence de 80% des revenus du tourisme et de 90% des rapatriements des Marocains résidant à l'étranger.
- Une grande partie des importations de l'Algérie provient de l'Europe. Il en est de même pour les exportations algériennes de gaz, à travers Medgaz (via l'Espagne) et Transmed (via l'Italie).

L'atonie de l'intégration maghrébine fait que les pays de l'Union du Maghreb Arabe affichent un poids économique relativement faible sur le plan régional et international :

- Le produit intérieur brut de l'ensemble des pays du Maghreb s'élève à 386 milliards de dollars en 2010 (FMI), soit à peine 26% de plus que celui de la Grèce (305 milliards de dollars) alors que cette dernière a une population qui ne dépasse pas 12 millions d'habitants en 2010.
- Pour une population de près de 1,3% de la population mondiale, le Maghreb a un PIB représentant seulement 0,6% du PIB mondial.

Loin d'être un confort de politique étrangère, la construction maghrébine est une nécessité incontournable. Le coût lié à l'absence d'intégration au Maghreb s'avère de plus en plus élevé :

- Plusieurs études concordantes, dont notamment celle du FMI (2009), ont montré que la non-intégration des pays du Maghreb leur fait perdre 2 à 3 points de leurs PIB respectifs, sans compter les effets indirects, en termes de non attrait des IDE qui privilégient les marchés intégrés.
- De son côté, la Banque mondiale (2006) estimait qu'une intégration économique au Maghreb permettrait une hausse du PIB, respectivement, de 24%, 27% et 34%, pour la Tunisie, le Maroc et l'Algérie entre 2005 et 2015.

2. LES DEFIS DE L'INTEGRATION AU MAGHREB, A L'AUNE DES NOUVELLES REALITES REGIONALES ET INTERNATIONALES

Les pays maghrébins font, aujourd'hui, face à des défis majeurs qui conditionnent, dans une large mesure, le potentiel de leur croissance et de leur développement. Ces défis sont relatifs au contexte international et régional, mais, sont, aussi, liés au développement humain et à l'inclusion sociale, à l'amélioration de la compétitivité dans ses différentes dimensions, à l'adaptation aux effets du changement climatique et à l'atténuation du risque sécuritaire.

Les défis inhérents au contexte international et régional

Les pays du Maghreb sont, aujourd'hui, soumis aux contraintes dictées par un environnement mondial devenu complexe et de plus en plus incertain. Celui-ci est traversé par des crises multidimensionnelles et récurrentes sur le plan économique, social, énergétique, alimentaire et environnemental. Ces crises, qui reflètent dans leur essence un déficit de la gouvernance mondiale, s'accompagnent de grandes mutations, notamment en termes :

- de redéfinition de la hiérarchie du pouvoir géopolitique, avec l'émergence d'un monde multipolaire ;
- de basculement de la richesse mondiale au profit des pays émergents ;
- d'apparition de nouvelles règles de la concurrence mondiale, axées sur l'innovation et le capital humain comme base de définition des avantages compétitifs des nations.

Plus particulièrement, la crise de la dette souveraine dans la zone euro, espace stratégique pour les économies maghrébines, constitue aujourd'hui une source d'inquiétude majeure :

- Le Maroc et la Tunisie subissent déjà les effets de la baisse de la demande extérieure qui leur est adressée et pâtissent du repli des flux touristiques et des transferts effectués par leurs ressortissants résidant à l'étranger, notamment en Europe, sous l'effet de l'aggravation du chômage au sein de cette population.
- Les excédents financiers de l'Algérie, placés sous forme d'obligations souveraines, courent le risque de l'altération de la solvabilité des grands pays européens comme l'Italie ou l'Espagne. Ce risque plaide en faveur d'un redéploiement, ne serait-ce que partiel, des ressources financières de l'Algérie sous forme d'investissements au Maghreb.

Sur le plan régional, le « *printemps arabe* » soulève des défis, en termes de stabilité sociopolitique et, par ricochet, économique. Plusieurs incertitudes demeurent posées dont notamment :

- la réussite de la transition politique et l’ancrage de la légitimité des pouvoirs en place ;
- la réponse rapide aux revendications socioéconomiques des populations, notamment les jeunes et les couches sociales défavorisées ;
- le desserrement des contraintes liées à l’aversion au risque des investisseurs et le renforcement du soutien de la communauté internationale aux processus transitionnels en cours.

Les défis liés au développement humain et à l’inclusion sociale

Les pays du Maghreb sont confrontés à des défis de taille, en matière de développement humain. Les inégalités sociales sont élevées au niveau des revenus, mais, également, en termes d’accessibilité aux services de base (éducation, santé...). La création d’emplois est un défi majeur pour une population majoritairement jeune. Le niveau de corruption est préoccupant, ce qui grève le potentiel de croissance économique et altère le lien social, compte tenu de ses effets négatifs sur la confiance envers les institutions.

Les défis liés à la compétitivité et à l’insertion dans l’économie mondiale

La compétitivité des économies maghrébines est gênée par des facteurs d’ordre structurel qui ne permettent pas à ces pays de tirer pleinement profit de la mondialisation :

- Un niveau de productivité dans l’ensemble faible par rapport à la moyenne observée dans les économies émergentes. Ceci est dû au niveau insuffisant de qualification de la main-d’œuvre (résultat du système d’éducation et de formation) et à la quasi-absence de formation continue au sein des entreprises.
- Un profil de spécialisation peu dynamique, largement dominé par le secteur des matières premières, sauf au Maroc et en Tunisie où l’on constate une diversification progressive des structures économiques.
- Une concentration géographique et sectorielle du commerce extérieur des pays maghrébins, les rendant fortement sensibles aux chocs exogènes (cours internationaux des hydrocarbures pour l’Algérie et la Libye, demande européenne adressée au Maroc et à la Tunisie, flux d’investissements étrangers erratiques...).

Sur un autre registre, le système financier au Maghreb, fortement dominé par le secteur bancaire, a enregistré des avancées notables, quoique dans des proportions différenciées selon les pays. Des marges de progression existent pour développer le secteur bancaire, compte tenu du faible taux de bancarisation des populations. Toutefois, la solidité financière des banques maghrébines est entravée par le volume important des créances en souffrance et ce, malgré le mouvement de privatisation et de restructuration-recapitalisation des banques publiques au Maroc et en Tunisie, ayant permis de rehausser l'efficacité du système bancaire.

La faible accessibilité des PME aux financements bancaires reste une problématique de taille. Les exigences en termes de garanties et/ou de coûts de financement, corollaires à une aversion au risque encore élevée, constituent des contraintes majeures auxquelles des réponses de fond devraient être apportées. Des débuts de réponse ont eu lieu au Maroc où des fonds publics ont été mis en place pour encourager la création d'entreprises, en général et celles par de jeunes entrepreneurs (garanties partielle des crédits bancaires, soutien technique...).

Les défis liés au changement climatique

Le Maghreb fait partie d'une région où les déséquilibres environnementaux sont préoccupants et pourraient s'aggraver, à l'avenir, en l'absence d'actions communes à l'échelle maghrébine, voire euro-méditerranéenne :

- Fragilité des bases productives affectant la sécurité alimentaire (fréquence élevée de la sécheresse, dégradation des sols...). Le Maghreb, qui dépend largement de l'extérieur pour ses approvisionnements en céréales, se trouve confronté au renchérissement des prix des matières premières d'origine agricole, ayant des incidences négatives sur le compte courant de la balance des paiements et les budgets publics, notamment au Maroc et en Tunisie.
- Montée de l'aridité avec des conséquences préjudiciables pour l'équilibre des écosystèmes et, en particulier, pour les ressources hydriques : aggravation du stress hydrique, généralisation de la pénurie d'eau...
- Risques d'ordre sanitaires non négligeables, en lien avec l'émergence de nouvelles maladies liées au changement climatique ou la réapparition d'anciennes maladies. Cela pourrait mettre à l'épreuve la capacité des systèmes de santé des pays maghrébins, déjà soumis à plusieurs tensions (moyens humains et financiers insuffisants, dans un contexte de généralisation des soins au profit des couches défavorisées...).

Outre l'adaptation au changement climatique, le Maghreb devrait relever le défi de la construction d'un marché énergétique régional intégré et élargi à l'espace euro-méditerranéen et celui du développement à grande échelle des énergies renouvelables pour répondre aux besoins fortement croissants de la région, tout en se préparant d'ores et déjà aux évolutions du paysage énergétique mondial qui se profile à l'horizon des prochaines décennies (ère post-pétrole).

Les défis d'ordre sécuritaire

Les pays maghrébins, qui ont déjà été les cibles de groupes terroristes, devraient faire face aux dérapages sécuritaires, aujourd'hui, au nord du Mali. Le bas niveau de développement économique et social dans l'espace sahélo-saharien, conjugué aux faiblesses institutionnelles et à la défaillance du pouvoir central au Mali, ont créé un vacuum sécuritaire favorable à la prolifération de zones de non-droit. Ces dernières constituent, déjà, un terreau propice au développement de filières criminelles transnationales et à l'implantation de groupes extrémistes armés, notamment AQMI.

La crise malienne et les risques de sa propagation aux pays limitrophes pourraient augmenter le nombre de réfugiés et développer l'immigration clandestine qui fait des pays des Maghreb un pont vers l'Europe.

3. L'INTEGRATION REGIONALE : UN IMPORTANT LEVIER DE DEVELOPPEMENT DU MAGHREB

Face aux défis qui interpellent les pays du Maghreb et aux aspirations légitimes des peuples maghrébins pour un avenir meilleur, l'Union du Maghreb Arabe pourrait constituer un important levier pour libérer le potentiel de développement des pays maghrébins. Pour cela, quelques orientations pourraient être avancées :

Doter le Maghreb d'une vision stratégique et asseoir son intégration sur des bases durables

Le Maghreb devrait dépasser les intérêts étroits liés aux visions de court terme pour préparer avec sérénité son avenir afin qu'il devienne un acteur actif au sein de l'espace euro-méditerranéen, voire dans le monde.

A ce propos, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a plaidé, dans son Discours du 6 novembre 2011, à l'occasion du 36^{ème} anniversaire de la Marche verte, pour la construction d'un nouvel ordre maghrébin «... qui transcende l'enfermement dans les postures figées et les antagonismes stériles, et ouvre la voie au dialogue, à la concertation, à la complémentarité, à la solidarité et au développement...».

Malgré son insertion dans d'autres dynamiques d'intégration, le Maroc a toujours réitéré, en effet, son intérêt pour le Maghreb, soulignant que la diversification de ses partenariats ne peut constituer un substitut à ses options maghrébines qui englobent in fine la profondeur stratégique naturelle du Royaume.

La vision stratégique du Maghreb devrait s'appuyer sur des objectifs quantitatifs, en termes économiques, de développement humain, de préservation de l'environnement... S'agissant des échanges intermaghrébins, ils devraient atteindre, à l'horizon 2025, des niveaux comparables à ceux observés, actuellement, dans les pays d'Amérique latine, soit 25%.

Au sein de cette vision, la dimension économique devrait acquérir une place de choix. Parmi les actions susceptibles d'être envisagées, il faudrait citer la création d'une banque maghrébine d'investissement, l'harmonisation des réglementations régissant les échanges commerciaux et les investissements, l'assouplissement de la réglementation des changes, la mise en place d'un système performant d'assurance des exportations ainsi que le développement de la logistique et des infrastructures de transports.

L'adoption d'une approche stratégique permettant d'asseoir l'intégration au Maghreb sur des bases durables supposerait aussi une forte implication des opérateurs privés maghrébins pour créer les relais nécessaires à même de pérenniser les échanges commerciaux et de les libérer des ambivalences de l'agenda politique.

De plus, il serait opportun de procéder à la réalisation de projets de développement d'envergure régionale dans des secteurs stratégiques, option dont les retombées renforceraient les impacts de la libéralisation du commerce extérieur. Parmi ces secteurs, une attention particulière devrait être accordée à la finance, au tourisme, aux fertilisants et à l'énergie :

- Les banques maghrébines devraient connaître un développement harmonieux et atteindre des tailles critiques, favorisant leur insertion dans le système financier mondial. Cela permettrait de soutenir la croissance économique et d'assurer une mobilisation efficiente de l'épargne régionale et son allocation optimale.
- Une offre touristique intégrée entre le Maroc et la Tunisie pourrait permettre aux deux pays de mieux capter les flux touristiques en Méditerranée, tout en évitant de se projeter dans une course au moins disant, fortement préjudiciable aux deux pays.
- Le Maghreb possède tous les atouts pour devenir la base de production d'engrais la plus compétitive au monde, ce qui le prédispose à contribuer, activement, à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau de l'Afrique du Nord, voire au niveau international.
- Les zones sahariennes du Maghreb recèlent un potentiel considérable en termes d'énergies renouvelables. L'exploitation de ce potentiel, dans le cadre de la coopération maghrébine, réduirait fortement la dépendance énergétique des pays maghrébins non producteurs de pétrole et favoriserait l'émergence de l'économie verte, en tant que nouveau métier mondial du Maghreb.

Le couple « énergie-environnement » devrait être placé autour au cœur d'une stratégie maghrébine coordonnée. La politique énergétique commune devrait être conçue selon une approche intégrée, favorisant l'atténuation des effets du changement climatique et tenant compte des besoins accrus en eau. Outre le développement des énergies renouvelables, cette politique devrait être articulée autour de deux priorités fondamentales, en l'occurrence l'efficacité énergétique, d'autant plus que les gains potentiels pourraient représenter entre 25 et 30 % de la demande d'aujourd'hui et l'ancrage d'une culture d'usage tempéré de l'énergie au niveau des populations.

Dans le but de faire face avec efficacité aux contraintes environnementales, la région maghrébine devrait non seulement engager des politiques d'atténuation, mais aussi recourir à des politiques innovantes d'adaptation au changement climatique. A cet égard, des actions urgentes devraient être menées en matière de renforcement des réseaux d'observation climatique au sein de la région et de leur interconnexion, de développement d'un système d'alerte précoce aux catastrophes naturelles et à la pollution et de promotion des aires communes de protection et de conservation des espèces.

Accélérer la transition vers un nouveau modèle de développement

Les pays du Maghreb gagneraient à accélérer la transition vers un nouveau modèle de développement qui favoriserait la création d'emplois, l'inclusion sociale et l'émergence d'une véritable classe moyenne, vecteur important de la dynamique de croissance économique et gage de stabilité sociale. Pour cela, il serait nécessaire d'œuvrer activement en faveur :

- de la transition d'un schéma de spécialisation économique passif (avantages compétitifs basés sur les coûts) vers un schéma de diversification productive, axé sur l'innovation et la création de haute valeur ajoutée ;
- du développement du marché intérieur, en tant que base arrière pour amortir les chocs exogènes et en tant que pilier d'une croissance économique auto-entretenu ;
- de la mise en place d'un système de redistribution efficient, permettant de corriger les imperfections du système de répartition primaire des richesses (fiscalité appropriée, compensation ciblée, meilleure accessibilité des couches vulnérables aux services de base...);
- de la mise en œuvre d'une approche décentralisée en matière de développement pour réhabiliter les territoires et leur permettre de devenir maîtres de leur destin (meilleure gouvernance locale, moyens financiers adéquats...).

Dans ce nouveau modèle de développement, une attention particulière devrait être accordée au capital humain et à la gouvernance institutionnelle en tant que déterminants clés de la compétitivité :

- Amélioration de la qualité du système d'éducation et de formation en vue de répondre efficacement à la demande des différents secteurs économiques, développement de la formation continue au sein de l'entreprise pour rapprocher les compétences acquises des compétences requises (renforcer l'employabilité et l'opérationnalité des ressources humaines dans un souci de relèvement de la compétitivité).
- Insertion à l'économie du savoir et aux nouveaux créneaux de l'économie verte pour assurer conjointement la durabilité des modèles de développement et l'émergence de profils de spécialisation compétitifs, conformes aux nouvelles règles de la compétitivité écologique.
- Modernisation institutionnelle et adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance : transparence et lutte vigoureuse contre la corruption, enracinement de la culture de reddition des comptes, amélioration de l'efficacité et de l'efficience des dépenses publiques...

Optimiser les schémas d'alliances et de partenariats pour assurer les conditions d'un arrimage réussi à la mondialisation

La prise en compte de la dimension africaine dans les options stratégiques maghrébines s'avère nécessaire. L'Afrique, qui dispose de fortes potentialités, fait l'objet de grandes rivalités géostratégiques, impliquant non seulement les puissances traditionnelles comme les Etats Unis et l'Europe, mais aussi les puissances émergentes dont, notamment, la Chine, l'Inde et le Brésil.

Outre l'intensification de la coopération avec l'Afrique, les pays du Maghreb devraient peser de tout leur poids pour faire évoluer, en leur faveur, la politique européenne de voisinage, l'Union pour la Méditerranée, le dialogue méditerranéen de l'OTAN et le dialogue 5+5. Ces instruments pourraient offrir des opportunités de mutualisation des efforts dans plusieurs domaines importants, d'ordre économique, politique et sécuritaire. Si la dimension sécuritaire est à l'évidence omniprésente dans le dialogue euro-maghrébin, elle ne devrait pas constituer la plateforme exclusive sur la base de laquelle devront être gérées les relations euro-maghrébines. Le canal de la coopération économique structurante et le renforcement des capacités institutionnelles au profit des pays maghrébins s'avèrent aussi des leviers importants.

Enfin, la nécessité d'évoluer vers une insertion réussie dans la mondialisation pour tirer profit des multiples opportunités qu'elle offre rendrait nécessaire de s'adapter à la nouvelle configuration géopolitique mondiale, à travers la diversification des alliances stratégiques afin de multiplier les ressorts externes de la croissance économique : arrimage aux BRICS, recours à des stratégies d'alliances à fort potentiel en termes de transferts technologiques...